

Formation : Responsabilités civile et pénale des dirigeants : limiter les risques

Formation pratique - 2j - 14h - Réf. RPE

Prix : 1650 CHF H.T.

★★★★☆ 4,4 / 5

La responsabilité civile et pénale des dirigeants peut être engagée dans différentes situations. Bien identifier les conditions de mise en cause de la responsabilité civile, détecter, prévenir et traiter les situations représentant un risque pénal pour l'entreprise constituent les enjeux de cette formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Distinguer les différents types de responsabilités
- ✓ Connaître les conditions de mise en cause de la responsabilité civile
- ✓ Souscrire une assurance responsabilité civile
- ✓ Comprendre les conséquences en droit de la Sécurité sociale
- ✓ Détecter et traiter le risque pénal en liaison avec les RH

Public concerné

Managers, membres des comités de direction.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Cas concrets tirés de la vie de l'entreprise illustrant les apports théoriques. Auto-évaluation et travaux en groupe. Partage d'expériences.

Méthodes pédagogiques

Cas concrets tirés de la vie de l'entreprise illustrant les apports théoriques. Auto-évaluation et travaux en groupe. Transfert de connaissances théoriques et partage d'expériences.

PARTICIPANTS

Managers, membres des comités de direction.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Les différentes responsabilités

- Définir et circonscrire la responsabilité civile de l'entreprise.
- Appréhender la notion de responsabilité en droit de la Sécurité sociale.
- Comprendre la responsabilité pénale en entreprise.
- Discerner la responsabilité du chef d'entreprise et des salariés.

Exercice

Distinguer les différents types de responsabilités.

2 Les conditions de mise en cause de la responsabilité civile

- Caractériser la faute : infraction aux dispositions législatives et réglementaires, faute de gestion...
- Apprécier le dommage ou le préjudice.
- Comprendre la notion de causalité.
- Repérer les différents cas d'exonération de responsabilité.

Etude de cas

Exemples mettant en cause la responsabilité civile du dirigeant.

3 La souscription d'une assurance responsabilité civile

- Identifier les personnes couvertes par une assurance responsabilité civile.
- Distinguer les risques couverts et les exclusions.
- Négocier la garantie à l'égard des tiers, de la société et des associés.

Etude de cas

Exemples de situations couvertes par une assurance responsabilité civile.

4 Le transfert de responsabilité : la délégation de pouvoir

- Distinguer les différentes formes de délégation de pouvoir.
- Intégrer les notions d'autorité, de nécessité de la compétence et d'exigence des moyens.
- Distinguer responsabilité au titre d'une délégation et responsabilité de plein droit.

Exercice

Analyse d'une délégation de pouvoir et de ses conséquences juridiques éventuelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail

- Connaître les sanctions pénales en matière de santé et sécurité au travail.
- Appréhender les notions de faute inexcusable et l'obligation de résultat.

Travaux pratiques

Distinguer les conséquences en droit de la Sécurité sociale et en droit pénal sur un exemple d'accident du travail.

6 Les responsabilités en matière d'emploi et de sous-traitance

- Prévenir les risques liés au délit de marchandage et au prêt de main-d'œuvre illicite.
- Repérer les risques juridiques liés aux prestataires et à l'intérim.
- Connaître les règles et identifier les risques liés à la durée du travail.

Etude de cas

Analyse de situations potentiellement risquées.

7 Les responsabilités en matière de représentation du personnel

- Définir le délit d'entrave.
- Prévenir les discriminations syndicales.

Réflexion collective

Partage d'expériences.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 18 juin, 24 sep., 19 nov.